



Procès-verbal du Bureau Directeur 12 octobre 2020 - Visio conférence

Présents : AURAMBOUT Stéphanie, COURTOIS Eric, COLOMBANI Frédéric, CORDURI-DAVIET Valérie, GALLET Bernard, HARENT Eliane, KERNEIS Hervé, LEVARLET Christian, PEAN Patrick, RAYMOND Pamela, RIPERT Alain, STOFFER Françoise

Excusés : MOREL Carine,

Assistent : CADEI Franck, MALFONDET Gilles, RENAUD Christine, SOBIERAJ Daniel

Alain Ripert ouvre la séance à 18h35 et souhaite la bienvenue à tous.

Informations

Les changements concernant les statuts et les dirigeants de la ligue ont été adressés à la Préfecture mais ont été rejetés : en présence de 2 AG, deux demandes simultanées ne peuvent être faites. Les modifications et le PV de l'AG de juin ont été soumis à nouveau. Dès qu'ils seront pris en compte, la seconde AG indiquant la composition du CA sera soumise pour prise en compte.

Assemblée Générale Fédérale

Il a été acté le 19 septembre 2020 que chaque commission / service doit être piloté(e) par un élu, un salarié et un CTS Référent.

Mrs Feuillan Jean-Pierre et Philippe Bana, deux têtes de listes fédérales, ont demandé à être reçus sur la région afin de présenter leur programme. Ces présentations auront lieu sur 3 sites différents et l'organisation sera mise en place dès que toutes les informations seront connues de manière précise.

Projet sur l'Etablissement de Clermont-Ferrand

Patrick Péan a fait parvenir différents documents concernant un local à partager entre le Comité 63 et la Ligue. Chaque entité conserverait son matériel. Le bail serait de 6 ans ; une salle de réunion pouvant accueillir 15 personnes serait partagée et permettrait de recevoir des formations. Une option a été posée. Une co-location ne pourrait se faire que sous réserve que le bail soit établi au tantième.

Certains points sont à vérifier :

- quid du bail actuel signé pour 9 ans, et qui présente quelques anomalies de rédaction
- locaux accessibles pour les personnes à mobilité réduite
- si la ligue quitte les locaux actuels, le constat devra être fait par huissier

Les locaux seraient disponibles au 1^{er} novembre 2020.

Le Comité 63 a validé l'option lors de son CA du 5/10/2020.

Match Equipe de France

La rencontre France Belgique a été confiée au club de Chambéry avec une jauge pleine à 5 000 personnes.

Pour la rencontre du 2 mai 2021, France-Grèce, la ligue s'est proposée (seule candidate) et a identifié 3 sites :

- Roanne, impossible non conforme techniquement
- Lyon, avec un budget élevé car la location de la salle est élevée
- Clermont-Ferrand

Pour l'instant le site n'est pas encore identifié. Les charges incompressibles sont de 180 000 à 185 000€ ; certaines conditions avant tout engagement sont nécessaires :

- Quelles modalités de retrait est-il possible d'avoir ?
- Quelle est la jauge pleine ?

Les budgets devront être montés de manière très précise en mesurant les risques sur chaque site.

La FFHB étant en période électorale ; nous n'avons pas eu de réponse quant à un cahier des charges financier à la baisse.

L'évènement de la Golden League avait amené un certain nombre de partenariats que nous aurons sans doute du mal à reconduire au vu du contexte actuel.

Dispose-t-on d'une assurance « garantie » ? Non

Si nous acceptons le match, nous devons faire des démarches auprès de la préfecture afin d'avoir une dérogation quant aux conditions sanitaires.

Projet « Amical des Anciens du Pôle »

Ce projet est présenté par David Fayollat et Guillaume Joli. Franck Cadei remercie les membres du BD de recevoir les responsables du pôle afin de leur permettre de présenter leur projet.

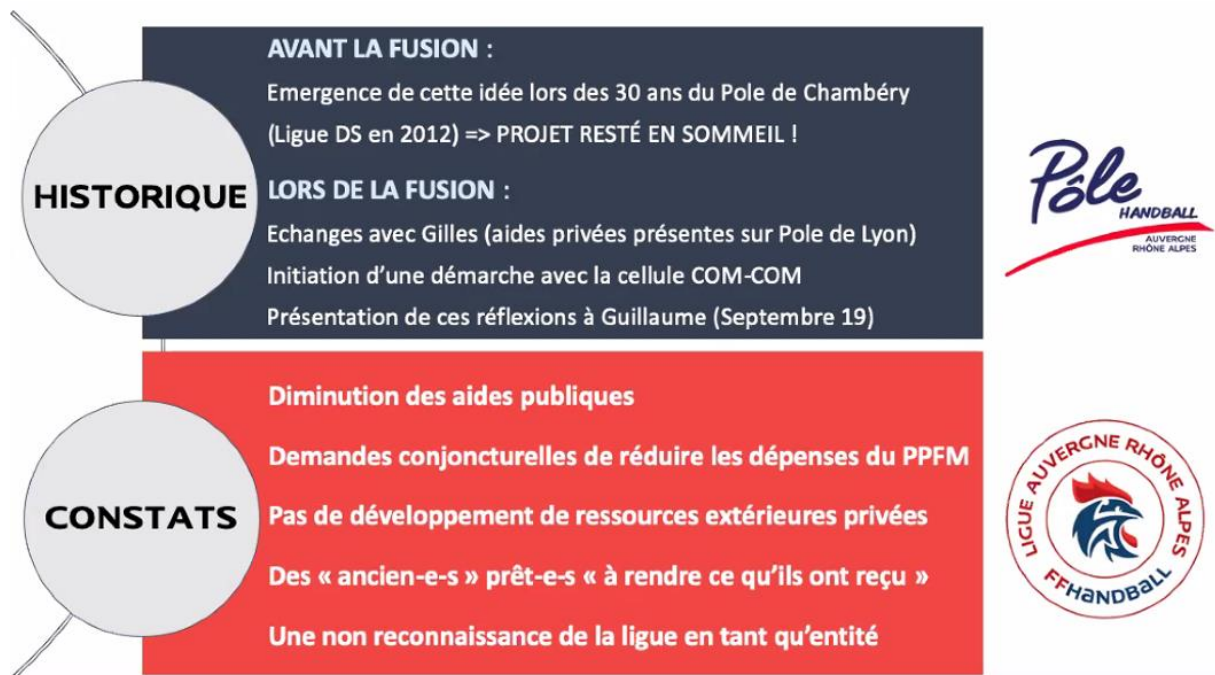
Le projet a été lancé il y a un an et concerne les pôles féminins et masculins ; ce projet est auto-financé et pourrait permettre d'avoir des financements afin de mettre en place, peut-être, des solutions sociales.

Le projet a été mis en sommeil la saison dernière car beaucoup d'autres projets étaient en route.

Ce projet est né de l'envie de créer un réseau social, et, à la demande d'AMOS, Guillaume Joli est le parrain ; son acceptation a permis de relancer le projet et 5 stagiaires ont pu ainsi travailler dessus.

Il s'agit bien d'un projet PPF ; les anciens et actuels joueurs / joueuses du pôle ne « connaissant » que les entités pôles et non pas celle de la Ligue.

Le projet s'est construit autour de l'histoire et des constats :



Des échanges ont eu lieu avec PACA qui a un projet similaire et qui a géré cette association sous forme d'un club : il faut étudier si cette même solution peut être mise en place. Le modèle fonctionne en PACA : il a permis d'avoir un emploi à plein temps et d'effectuer des visites à l'étranger.

Les intervenants vont se rapprocher de l'équipe Communication.

Cette idée avait déjà été émise il y a 7 ou 8 ans dans le Lyonnais, et avait permis une levée de fonds entre 5 et 8 000 €.

Question : peut-on créer un club ? Pourquoi pas une fondation ?

- ⇒ Un club peut être créé dans la mesure où il répond aux critères d'intérêt public et qu'il est possible d'avoir un club sans engagement d'équipe ; monter une fondation nécessite des moyens plus importants. L'association choisirait pour quoi utiliser les fonds reçus.

La forme juridique doit encore être travaillée, et des échanges ont lieu avec Thierry Braillard.

L'impact pour la ligue est neutre : très peu de temps des salariés. Il s'agit de bénévolat et cela permettrait de donner une image complémentaire de la ligue.

Le quitus pour avancer est demandé par le BD : il est accordé par tous.

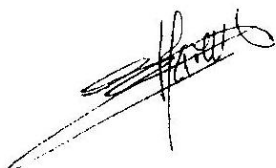
Autres Points

Deux éducateurs ont eu une interdiction d'exercer par la préfecture (l'un sur l'arbitrage, l'autre sur le PPF) ; ils ont été suspendus de toutes fonctions.

Pour rappel les CTS ne peuvent communiquer directement avec les clubs ou les comités.

Fin de la réunion à 20h15

Eliane HARENT, Secrétaire Générale



Alain RIPERT, Président

